

## Communiqué de presse

**La satisfaction des juristes d'entreprises augmente encore (+3 points)  
malgré  
une charge de travail toujours plus importante (+5 points) et une insatisfaction grandissante de leurs  
perspectives d'évolutions (-6 points)**

**Paris, le 3 juin 2022 : Oxygen+, en partenariat avec l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE) et le Cercle Montesquieu publie le 2<sup>ème</sup> Baromètre national sur la satisfaction des juristes d'entreprise.**

Ce baromètre appréhende pour sa deuxième édition le niveau de satisfaction des juristes, quel que soit la fonction occupée, pour que chaque juriste puisse apprécier son propre niveau de satisfaction par rapport aux résultats de l'ensemble de la communauté des juristes. Il donne aussi aux directeurs juridiques et dirigeants de l'entreprise des clés pour améliorer plus encore la satisfaction des juristes.

*« Une édition 2022 qui vient confirmer les tendances de la 1ère édition tout en mettant en avant des évolutions parfois significatives ! Cela nous invite, individuellement et collectivement, à penser à l'avenir pour faire évoluer positivement ces indicateurs. Dans un marché du droit "pénurie" les talents iront vers les entreprises et les directions juridiques qui sauront proposer des missions enrichissantes et un équilibre de vie attendue avec de réelles perspectives d'évolution ! »* précise Stéphane Lefer, avocat fondateur d'Oxygen+

### **La satisfaction des juristes d'entreprises augmente encore (+3 points)**

81% des répondants se considèrent « extrêmement satisfait » à « satisfait » en réponse à la question : « Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction concernant votre travail ? ». En 2021, le pourcentage était de 78,05%, soit 3 points de plus.

A noter, que même s'il apparaît une très légère inflexion de l'ambiance de travail au sein de la direction juridique elle reste toutefois sur des valeurs élevées (8 juristes sur 10 satisfaits !).

### **Des juristes encore plus satisfaits du rapport présentiel/télétravail (+7 points)**

C'est une augmentation significative à noter, le rapport présentiel/télétravail donne de plus en plus satisfaction aux juristes (77,78%), démontrant probablement que ce rapport présentiel/télétravail se pérennise de manière positive après la période Covid.

Les Directions juridiques ont su globalement répondre aux besoins exprimés par les juristes d'un meilleur équilibre entre présentiel et télétravail.

### **Des juristes encore insatisfaits de leur rémunération (-1 point), de la considération reçue (-1 point) et de leurs perspectives d'évolution (-6 points)**

Seulement 36% des répondants considèrent avoir des perspectives d'évolution. A contrario, 64% des répondants considèrent ne pas avoir globalement de perspectives d'évolution dont 31% qui se rangent dans les catégories « pas du tout » à « absolument » aucune évolution.

Pour rappel, l'édition 2021 mettait en lumière que s'agissant des choix possibles pour améliorer la satisfaction des juristes le 1<sup>er</sup> choix était « une meilleure rémunération », le 2<sup>ème</sup> choix était « des perspectives d'évolution » et le 3<sup>ème</sup> choix était « une meilleure reconnaissance ». Un constat toujours d'actualité.

### **Les juristes supportent une charge de travail toujours plus importante (+5 points)**

Ce sont désormais prêt de 9 juristes sur 10 (87,60%) qui déclarent supporter une charge de travail importante. C'est un message fort à prendre en compte. Certes, ces chiffres révèlent le rôle grandissant du droit dans l'entreprise, mais surtout le besoin des directions juridiques de faire grandir la taille de leurs équipes et de prendre soin des équipes existantes.

*« L'édition 2022 du baromètre de la satisfaction des juristes d'entreprise vient confirmer les tendances observées l'an dernier. La satisfaction, déjà élevée l'an dernier, a encore progressé pour s'établir à 81%. Il faut noter les effets positifs de*

*l'évolution des modes d'organisation du travail qui découlent des deux années perturbées qui viennent de s'écouler puisque 78% sont satisfaits du rapport présentiel/télétravail. La crise sanitaire Covid a engendré une très forte sollicitation des directions juridiques : le côté positif est que cela a renforcé le rôle et la place des juristes dans l'entreprise ; le côté négatif est une charge de travail toujours trop importante. Cet indicateur en augmentation constante appelle à staffer de manière adéquate les directions juridiques »* précise **François Lhospitalier, Vice-Président et Secrétaire du Conseil d'administration de l'AFJE**

*« Cette étude démontre la place centrale que les Directions Juridiques ont prise dans les entreprises. La croissance de leurs activités et l'élargissement de leurs responsabilités entraîne des contraintes de gestion d'équipe, de recrutement et d'automatisation. Les missions des juristes internes ont évolué et la question du budget qui leur ait alloué sera à n'en pas douté un sujet à aborder dans les comités de direction des entreprises. La fonction juridique est de facto devenu un acteur incontournable de l'économie »* précise **Laure Lavorel, Présidente du Cercle Montesquieu**

---

Méthode : Cette deuxième édition du baromètre a été réalisée en avril 2022 auprès des juristes d'entreprise. Il s'appuie sur un échantillon de 504 répondants. 7 questions considérées comme essentielles ont été posées. La version 2023 sera réalisée en reprenant toutes les questions de l'édition d'origine (2021).

**Le Baromètre complet est disponible sur le site : [www.satisfactiondesjuristes.com](http://www.satisfactiondesjuristes.com)**

---

#### **A propos d'Oxygen+**

Oxygen+ est un cabinet d'avocats qui propose un support juridique avec des professionnels du droit en mission dans les locaux des entreprises ou à distance, au plus proche des besoins juridiques des entreprises pour faire face à une surcharge de travail, à un projet exceptionnel ou à un besoin d'expertise particulière. Oxygen+ est une "people company" car la valeur principale des directions juridiques est les femmes et les hommes qui la composent. [www.oxygenplus.fr](http://www.oxygenplus.fr) Contact presse : Stéphane Lefer – 0663199926 – [slefer@oxygenplus.fr](mailto:slefer@oxygenplus.fr)

#### **A propos de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE)**

L'Association Française des Juristes d'Entreprise est la première organisation professionnelle de juriste d'entreprise en France. Depuis plus de 50 ans, elle promeut la profession de juriste d'entreprise et le rôle des directions juridiques au bénéfice de la compétitivité des entreprises. [www.afje.fr](http://www.afje.fr) Contact Presse : Coralie Tsatsanis, responsable de la communication – 0664700116 - [Coralie.tsatsanis@afje.org](mailto:Coralie.tsatsanis@afje.org)

#### **A propos du Cercle Montesquieu**

Depuis 30 ans, le Cercle Montesquieu réunit Directeurs Juridiques et Secrétaires Généraux d'entreprises privées ou publiques, d'associations et d'institutions reconnues qui s'engagent pour marier les idées et l'action. Ses principales missions sont de promouvoir la place du Directeur Juridique dans toute sa diversité, de valoriser son rôle de manager et de conseil stratégique, d'offrir un lieu d'échanges, d'accompagner la transformation des métiers et la formation des Directeurs Juridiques, d'innover en participant à l'évolution nécessaire de la profession au regard des changements sociétaux et réglementaires. Il est un interlocuteur de référence sur tous les sujets d'actualité du monde du droit pour les pouvoirs publics. [www.cdcerle-montesquieu.fr](http://www.cdcerle-montesquieu.fr)  
Contact presse : Maylis Bayvet – 06 09 24 88 86 – [m.bayvet@cercle-montesquieu.fr](mailto:m.bayvet@cercle-montesquieu.fr)